

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2019-231 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2019, le jeudi 12 décembre, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : mercredi 4 décembre 2019 - Secrétaire de séance : Eric BEAUFORT

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 62 - Nombre de votants : 69

Etaient présents et ont pris part au vote : Max ORSET, Renée PONTAROLO, Laurence CARTRON, Jean-Pierre BLANC, Thierry DEROUBAIX, Jean-Marc RIGAUD, Patricia GRIMAL, Dominique DELOFFRE, Marcel CHEVÉ, Sylvie RIGHETTI, Jean-Félix FEZZOLI, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Jacky LAMBERT, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, René DULOT, Jean PEYSSON, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, André MOINGEON, Agnès ROLLET, Gilles CELLIER, Annie BRISON, Gérard BOREL, Corinne MEILLANT, Marilyn BOTTEX (à partir de la délibération n° 2019-228), Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Franck PLANET, Simon ALBERT, Jean-Paul BIGLIA, Jean MARCELLI, Christian BUSSY, Elisabeth LAROCHE, Marie-José SEMET, Frédéric TOSEL, Gilbert BABOLAT, Patrice MARTIN, Frédéric BARDOT, Ghislaine PERNOD, Pascal PAIN, Catherine DAPORTA, Jacqueline SELIGNAN, Lionel CHAPPELLAZ, Fabrice VENET, Elisabeth PUYPE, Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Frédérique BOREL, Daniel BEGUET, Albert BERTHOLET, Liliane BLANC-FALCON, Françoise GIRAUDET, Françoise VEYSSET, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON, Gérard CLEMENT.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Daniel FABRE (à Jean-Louis GUYADER), Sandrine CASTELLANO (à Jean-Marc RIGAUD), Sylvie SONNERY (à Patricia GRIMAL), Josiane ARMAND (à Renée PONTAROLO), Gisèle LEVRAT (à Christian LIMOUSIN), Paul VERNAY (à Marilyn BOTTEX), Pascal COLLIGNON (à Catherine DAPORTA).

Etaient excusés et suppléés : Jean-Marie CASTELLANI (par Pascal PAIN), Jean-Luc ROBIN (par Lionel CHAPPELLAZ), Eric GAILLARD (par Sylviane BOUCHARD), Martial MONTEGRE (par Nazarello ALONSO).

Etaient excusés : Patrick CHARVET, Gérard CHABERT, Marius BROCARD, Jean-Luc RAMEL, Evelyne REYMOND-BABOLAT, Jean-Pierre HERMAN, Marc LONGATTE.

Etaient absents : Christian de BOISSIEU, Michel CHABOT, Marie-Pierre PRAS, Lionel MANOS, Jean-Paul PERSICO, Eric NODET, Jean-Alex PELLETIER, Régine GIROUD.

Objet : Projet de règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 2 décembre 2019 ;

M. André MOINGEON, vice-président, rappelle que, dans le cadre de l'intégration de 20 nouvelles communes au territoire de la CCPA en 2017 et du nouveau système d'accès en déchèterie, il convient de mettre à jour les règlements de déchèteries et de collecte des déchets ménagers et assimilés en cours.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le règlement intérieur des déchèteries ci-joint en annexe, comme présenté par le vice-président.
- APPROUVE le projet de règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés ci-joint en annexe, comme présenté par le vice-président.
- INDIQUE que ce projet de règlement sera soumis à l'acceptation des 53 communes qui devront prendre un arrêté municipal pour le rendre applicable sur leur territoire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 16 décembre 2019

Affichée le 20 DEC. 2019

Le Président, Jean-Louis GUYADER
Pour le président et par délégation
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN

